

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

États financiers au 31 décembre 2020

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats	6 - 7
Évolution de l'actif net	8
Flux de trésorerie	9
Situation financière	10
Notes complémentaires	11 - 16

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 100
112, rue du Sud
Cowansville (Québec)
J2K 2X2

T 450 263-2010

Aux administrateurs de
MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC. (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits d'activités dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits d'activités, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2020 et 2019 et de l'actif net aux 1er janvier 2020 et 2019 et aux 31 décembre 2020 et 2019. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L. ¹

Cowansville
Le 24 mars 2021

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A118892

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Produits		
Apports		
Contributions municipales		
Opérations courantes	1 256 125	1 348 039
Entretien de la bâtisse	58 444	90 219
Chauffage et électricité	59 275	68 718
Assurances	3 703	2 745
Subventions du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur du Québec		15 848
Subventions du Ministère de la Culture et des Communications du Québec	67 677	70 513
Subvention salariale d'urgence du Canada	472 119	
Autres subventions		14 908
Dons	7 000	10 000
Produits d'activités		
Pénalités	11 143	38 810
Locations de matériel et services	10 037	36 313
Ventes de livres	727	32 637
Activités d'animation et sociales	2 801	17 143
Autres	250	1 250
Intérêts	8 129	13 753
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	283 640	268 118
	<u>2 241 070</u>	<u>2 029 014</u>
	-----	-----

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Charges		
Salaires		
Personnel régulier - Temps plein	574 837	448 844
Personnel régulier - Temps partiel	288 603	529 197
Charges sociales	115 721	121 250
Entretien informatique et logiciels	74 106	84 310
Entretien général	53 493	65 911
Publicité et animation	47 831	82 375
Livres numériques	32 877	23 995
Services professionnels et administratifs	27 659	26 123
Fournitures et papeterie	26 903	30 815
Reliure et réparations	25 693	34 425
Ressources électroniques	18 491	23 351
Périodiques	15 894	16 450
Assurances	13 955	14 058
Activités sociales et autres	4 857	8 586
Cotisations	4 456	2 275
Télécommunications	3 727	4 124
Formation	613	11 456
Entretien de la bâtisse	59 444	90 219
Chauffage et électricité	58 275	68 718
Intérêts sur la dette à long terme	20 168	19 711
	<u>1 467 603</u>	<u>1 706 193</u>
Excédent des produits par rapport aux charges avant amortissement des immobilisations corporelles	<u>773 467</u>	<u>322 821</u>
Amortissement des immobilisations corporelles		
Disques compacts, CD Rom et DVD	40 358	39 366
Volumes	232 798	219 998
Mobilier et équipement	17 754	22 753
Matériel informatique	10 696	8 323
	<u>301 606</u>	<u>290 440</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u><u>471 861</u></u>	<u><u>32 381</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

	<u>2020</u>			<u>2019</u>
	Reçu à titre de dotations - Fonds T.A.			
	<u>Saint-Germain</u>	<u>Non affecté</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	20 000	68 996	88 996	56 615
Excédent des produits par rapport aux charges		471 861	471 861	32 381
Solde à la fin	20 000	540 857	560 857	88 996

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	471 861	32 381
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	301 606	290 440
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(283 640)	(268 118)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	(401 187)	50 707
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>88 640</u>	<u>105 410</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement des subventions à recevoir du Ministère de la Culture et des Communications du Québec	188 422	186 857
Immobilisations corporelles	(224 529)	(210 955)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(36 107)</u>	<u>(24 098)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts à long terme	248 979	166 000
Remboursements d'emprunts à long terme	(186 351)	(193 455)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	5 550	44 954
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>68 178</u>	<u>17 499</u>
Augmentation nette de l'encaisse	120 711	98 811
Encaisse au début	<u>606 232</u>	<u>507 421</u>
Encaisse à la fin	<u>726 943</u>	<u>606 232</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.**Situation financière**

au 31 décembre 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	726 943	606 232
Apports à recevoir	449 791	14 908
Taxes à la consommation à recevoir	17 959	10 343
Frais payés d'avance	2 011	1 532
Subventions à recevoir du Ministère de la Culture et des Communications du Québec échéant à moins de un an	<u>178 063</u>	<u>193 062</u>
	1 374 767	826 077
Long terme		
Placements (note 4)	20 000	20 000
Subventions à recevoir du Ministère de la Culture et des Communications du Québec pour le remboursement de la dette à long terme, 3,05 % à 4,25 % (3 % à 4,25 % au 31 décembre 2019), échéant à différentes dates jusqu'en octobre 2023	<u>431 031</u>	<u>385 475</u>
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>2 177 314</u>	<u>2 254 391</u>
	4 003 112	3 485 943
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 6)	166 101	158 955
Apports reportés (note 7)	412 580	377 935
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	<u>178 063</u>	<u>186 464</u>
	756 744	723 354
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	2 229 007	2 288 118
Dette à long terme (note 9)	<u>456 504</u>	<u>385 475</u>
	3 442 255	3 396 947
ACTIF NET		
Fonds de dotation T.A. Saint-Germain (note 10)	20 000	20 000
Non affecté	<u>540 857</u>	<u>68 996</u>
	560 857	88 996
	4 003 112	3 485 943

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif d'administrer la bibliothèque publique de la Ville de Saint-Hyacinthe. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - INCIDENCES RÉSULTANT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

En mars 2020, le décret d'un état de pandémie de COVID-19 et les nombreuses mesures mises en place par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux pour protéger la population ont eu des effets sur les activités de l'organisme. Ces mesures ont notamment entraîné la fermeture complète des installations de services de bibliothèque de l'organisme à compter du 25 mars à la suite des directives ordonnées par le gouvernement du Québec. Cette crise est susceptible d'entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du prochain exercice ou d'avoir des répercussions importantes sur les activités futures.

Depuis juin 2020, l'organisme a entamé son processus de déconfinement qui consiste à offrir les services de bibliothèque virtuelle. À la date de mise au point définitive des états financiers, la direction n'était pas en mesure d'évaluer le rythme auquel les activités de l'organisme reviendront à la normale ni les incidences financières de ces événements pour le moment.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Puisque l'apport découlant de la Subvention salariale d'urgence du Canada peut être examinée par les administrations fiscales, que des clarifications d'application rétroactive ont été apportées à la suite de l'annonce du programme et que certaines règles peuvent être interprétées différemment par les administrations fiscales, il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

Produits d'activités

Les produits d'activités sont constatés lorsque le service est fourni et qu'ils sont encaissés. Ces produits comprennent la location de matériel et de service, les pénalités, la vente de livres ainsi que les activités d'animation et sociales.

Produits d'intérêts

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Disques compacts, CD Rom, DVD et volumes	15 ans
Mobilier et équipement	8 ans
Matériel informatique	5 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

4 - PLACEMENTS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Billets à capital protégé, taux de rendement variable lié aux marchés boursiers, échéant en novembre 2024	<u>20 000</u>	<u>20 000</u>

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2020</u>		<u>2019</u>	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Disques compacts, CD Rom et DVD	435 934	158 178	277 756	302 951
Volumes	4 294 040	2 464 717	1 829 323	1 860 313
Mobilier et équipement	645 792	610 208	35 584	52 812
Matériel informatique	67 640	32 989	34 651	38 315
	<u>5 443 406</u>	<u>3 266 092</u>	<u>2 177 314</u>	<u>2 254 391</u>

6 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

Les sommes à remettre à l'État totalisent 37 705 \$ au 31 décembre 2020 (37 231 \$ au 31 décembre 2019).

7 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Solde au début	377 935	300 130
Montant constaté aux résultats	(40 355)	(4 695)
Montant encaissé pour le prochain exercice	75 000	82 500
	<u>412 580</u>	<u>377 935</u>

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

7 - APPORTS REPORTÉS (suite)

Les apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

8 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivants :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Solde au début	2 288 118	2 338 881
Apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles		6 401
Apports reçus en subventions (a)	224 529	210 954
Montant constaté aux résultats	<u>(283 640)</u>	<u>(268 118)</u>
	<u>2 229 007</u>	<u>2 288 118</u>

(a) Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu en subvention 224 529 \$, dont un montant de 5 550 \$ a été reçu en espèces. L'écart entre le montant reçu et le montant encaissé, soit 218 979 \$ a été comptabilisé dans les subventions à recevoir du Ministère de la Culture et des Communications du Québec pour le remboursement de la dette à long terme.

9 - DETTE À LONG TERME

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Emprunt hypothécaire, garanti par les subventions gouvernementales à recevoir, dont la valeur comptable nette est de 57 168 \$ au 31 décembre 2020, 3,05 %, remboursable par versements semestriels de 19 641 \$ intérêts compris, échéant en janvier 2022	57 168	93 856
Emprunt hypothécaire, garanti par les subventions gouvernementales à recevoir, dont la valeur comptable nette est de 98 230 \$ au 31 décembre 2020, 4,25 %, remboursable par versements semestriels de 17 270 \$ intérêts compris, échéant en octobre 2023	98 230	127 640
Emprunt hypothécaire, garanti par les subventions gouvernementales à recevoir, dont la valeur comptable nette est de 94 625 \$ au 31 décembre 2020, 3,71 %, remboursable par versements semestriels de 19 983 \$ intérêts compris, échéant en février 2023	94 625	130 064
Emprunt hypothécaire, garanti par les subventions gouvernementales à recevoir, dont la valeur comptable nette est de 135 565 \$ au 31 décembre 2020, 4,19 %, remboursable par versements semestriels de 18 573 \$ intérêts compris, échéant en novembre 2024	135 565	166 000
Emprunt hypothécaire, garanti par les subventions gouvernementales à recevoir, dont la valeur comptable nette est de 218 979 \$ au 31 décembre 2020, 3,33 %, remboursable par versements semestriels de 23 953 \$ intérêts compris, échéant en novembre 2025	218 979	

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

9 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Emprunt hypothécaire, 3 %		54 355
Emprunt hypothécaire, 3,22 %		24
Emprunt, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022 (a)	30 000	
	634 567	571 939
Tranche échéant à moins de un an	178 063	186 464
	456 504	385 475

(a) L'organisme a bénéficié d'un emprunt sous forme de marge de crédit renouvelable d'un montant autorisé de 40 000 \$ et dont 40 000 \$ est déboursé au 31 décembre 2020, en vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Le 30 juin 2021, la marge de crédit renouvelable sera convertie en un prêt à terme non renouvelable. Si l'organisme rembourse un montant totalisant 75 % du prêt à terme non renouvelable d'ici le 31 décembre 2022, aucune somme ne sera remboursable. Sinon le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et sera remboursable à l'échéance le 31 décembre 2025.

Étant donné que l'aide gouvernementale de 10 000 \$ n'est pas remboursable si l'organisme rembourse le montant de 30 000 \$ d'ici le 31 décembre 2022, ce montant a été constaté aux résultats au moment de l'octroi à titre d'apports.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 178 063 \$ en 2021, 195 089 \$ en 2022, à 133 293 \$ en 2023, à 81 284 \$ en 2024 et à 46 838 \$ en 2025.

10 - REÇU À TITRE DE DOTATION - FONDS T.A. SAINT-GERMAIN

Ce fonds est constitué d'un don reçu de la Fondation de Bienfaisance T.A. Saint-Germain en décembre 1981. Les revenus de ce fonds sont utilisés pour l'achat de livres.

11 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir et les subventions à recevoir du Ministère de la Culture et des Communications du Québec, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe.

MÉDIATHÈQUE MASKOUTAINE INC.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

11 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Les subventions à recevoir du Ministère de la Culture et des Communications du Québec et les emprunts hypothécaires portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

12 - ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Parmi les mesures destinées à atténuer les répercussions de la pandémie de COVID-19, l'organisme est admissible à une subvention en vertu du programme Subvention salariale d'urgence du Canada et une demande de subvention de 225 143 \$ a été déposée pour la période du 30 août 2020 au 16 janvier 2021, dont un montant de 200 778 \$ a été comptabilisé aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020.